

Guides des déposants Jeunes chercheurs - Thèses – 2026

(Version janvier 2026)

Sommaire

I.	INFORMATIONS ET CONTACTS	2
II.	OUTIL DE SOUMISSION	2
III.	DUREE DES FINANCEMENTS	2
IV.	CONDITIONS D'ELIGIBILITE	3
	A. ORGANISME D'ACCUEIL / LIEU DE DEROULEMENT DU PROJET	3
	B. RECEVABILITE ADMINISTRATIVE DES CANDIDATURES	3
	C. CAS NON RECEVABLES	3
V.	DEMANDES CONJOINTES FINANCEMENT JEUNES CHERCHEUR.SES EN THESE/AIDES AUX EQUIPES	3
VI.	INITIATIVE « TOWARDS AN HIV CURE »	4
VII.	CONSTITUTION D'UNE DEMANDE DE THESE	4
VIII.	DEMANDES DE FINANCEMENT EN PARALLELE	5
IX.	MODALITES D'EXPERTISE SCIENTIFIQUE MULTIDISCIPLINAIRE	5
X.	LA MISE EN PLACE DES CONTRATS DES JEUNES CHERCHEUR.SES	6
XI.	ENGAGEMENT DES BENEFICIAIRES JEUNES CHERCHEUR.SES EN THESE ET DU OU DE LA DIRECTEUR.ICE D'ACCUEIL	6

I. Informations et contacts

Les informations concernant la soumission des demandes **uniquement en ligne**, sont accessibles sur le site
<https://www.sidaction.org/lappel-a-projet-generaliste/>

Nous vous encourageons à nous solliciter en amont de la soumission de votre demande :

Jane Deuve : j.deuve@sidaction.org – Directrice du Pôle scientifique - **pour toutes questions scientifiques**

Julia Grolère : j.grolere@sidaction.org – **pour toutes questions relatives au suivi des demandes**

Nadia Abid : n.abid@sidaction.org – **pour toutes questions relatives à la mise en place et au suivi des financements scientifiques**

Simon Fretel : s.fretel@sidaction.org – **pour toutes questions relatives au suivi et à la valorisation des projets**

II. Outil de soumission

Une nouvelle version du système de gestion des financements est en ligne depuis juillet 2024.

- Pour vous connecter à la plateforme de demandes de financement :
<https://financements.sidaction.org/>
- Pour vous familiariser avec les formulaires en ligne, consulter les guides techniques :
 - « **Synto_ Accès & Présentation des différents espaces** »
 - « **Synto_ Création d'une demande de financement** »
- Pour déposer une demande de financement, vous devez posséder un profil.
 - Si aucune demande n'a été déposée dans le passé sur cette plateforme Synto, vous ne possédez pas de profil. **Il faut le créer.**
 - **Toute création ou mise à jour de profil**, tel que le changement d'adresse courriel devra faire l'objet d'une **validation par Sidaction**, en contactant : aps@sidaction.org
 - Pour toutes questions, vous devez contacter : aps@sidaction.org

Nous vous invitons à anticiper votre demande sur Synto. En effet, il ne nous sera pas possible de traiter l'ensemble des demandes urgentes dans les dernières jours précédant la date limite de dépôt

III. Durée des financements

Les financements jeunes chercheur.se.s pour des thèses concernent uniquement les candidat.e.s souhaitant s'inscrire en première année de thèse de doctorat pour la rentrée universitaire 2026/2027 et auront une durée de 3 ans.

Les 2èmes et 3èmes années de financement seront confirmées à la suite de la réception d'un rapport scientifique intermédiaire annuel.

Une année supplémentaire de financement pourra exceptionnellement être accordée. Il conviendra alors de déposer une candidature spécifique, dont les modalités sont disponibles dans le « guide des déposants – jeunes chercheur.se.s ».

IV. Conditions d'éligibilité

Les candidat.e.s doivent prévoir de s'inscrire en 1^{ère} année de thèse de doctorat à la rentrée 2026/2027, dans une université française.

Nouveauté : Les médecins et pharmaciens thésé.e.s, non statutaires, désirant s'engager dans un doctorat pourront déposer une candidature pour financer leur thèse.

A. Organisme d'accueil / lieu de déroulement du projet

L'organisme d'accueil du ou de la candidat.e doit être une **structure publique de recherche française ou un organisme de recherche à but non lucratif français**.

Le contrat de travail du ou de la candidat.e devra être géré par l'établissement universitaire ou l'établissement d'accueil, dans lequel il ou elle est inscrit.e, sauf dérogation justifiée qui sera à fournir avec la demande.

Les projets de recherche peuvent être effectués :

- ✓ **En France**, dans des laboratoires publics, des services cliniques et des organismes à but non lucratif, ayant parmi leurs missions le soutien à la recherche.
- ✓ **Dans les pays à ressources limitées**, tels que définis par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE ([liste 2025](#)) à condition qu'ils fassent l'objet d'une collaboration scientifique et d'un rattachement administratif avec une structure française.

B. Recevabilité administrative des candidatures

Sidaction attribue des financements nominatifs **indifféremment de toute considération de nationalité**.

Avant tout dépôt de candidature, le ou la candidat.e et le ou la responsable scientifique du projet doivent contacter l'organisme susceptible de gérer le contrat de travail¹ afin de vérifier si toutes les conditions administratives nécessaires à la mise en place d'un contrat sont réunies.

En cas de financement, dès la notification d'attribution, il est recommandé aux bénéficiaires d'effectuer les démarches nécessaires à la délivrance d'une autorisation de démarrage de financement pour la date choisie.

C. Cas non recevables

- ✓ Jeunes chercheur.se.s souhaitant s'inscrire en Master pour l'année universitaire
- ✓ Jeunes chercheur.se.s déjà inscrit.e.s en doctorat
- ✓ Jeunes chercheur.se.s dont le projet de doctorat se déroule dans un pays autre que la France et ne figurant pas sur la liste OCDE

V. Demandes conjointes Financement jeunes chercheur.se.s en thèse/Aides aux Equipes

Une équipe et un.e jeune chercheur.se souhaitant s'inscrire en thèse peuvent déposer des demandes associées dans le cadre d'un même projet² à condition que cela soit justifié par rapport aux besoins du projet et de l'équipe, et clairement indiqué dans les différents dossiers de candidature.

La demande du ou de la jeune chercheur.se reste nominative. Elle sera expertisée à part et doit détailler le rôle spécifique du ou de la jeune chercheur.se dans le projet.

¹ - pour les doctorants : l'établissement universitaire dans lequel le/la candidat.e est inscrit.e est à privilégier
- pour les médecins et pharmaciens thésés : l'organisme qui gère le personnel du laboratoire d'accueil

² Un projet d'innovation ne peut pas être associé à une demande de financement de jeune chercheur.se.

VI. Initiative « Towards an HIV cure »

Partenaire de l'initiative internationale « *Towards an HIV cure* » de l'IAS, Sidaction souhaite assurer un suivi spécifique des projets soumis dans le cadre de son appel à projets ayant un lien avec l'une des huit orientations de recherche d'intérêt prioritaire identifiées par le 3^{ème} plan stratégique publié 2021 :

<https://www.iasociety.org/sites/default/files/2022-03/CURE-GSS-Lay-Summary.pdf> Les projets pouvant être associés à cette démarche devront être identifiés en cochant la case « *Towards an HIV cure* » du formulaire de demande, et en précisant dans quelle orientation de recherche ils s'inscrivent :

1. Understanding HIV reservoirs
2. HIV reservoir measurement
3. Mechanisms of virus control
4. Targeting the provirus
5. Targeting the immune system
6. Cell and gene therapy
7. Paediatric remission and cure
8. Social, behavioural and ethical aspects of HIV cure

VII. Constitution d'une demande de Thèse

- Demande impérativement déposée par le ou la candidat.e.
- **Consultation impérative des guides**
- **Vérification et complétude du profil**
- Le ou la responsable scientifique devra approuver la demande de financement via son interface Synto
- Le ou la responsable scientifique devra fournir la lettre de recommandation depuis son espace.
- Le ou la chef.fe de l'équipe / responsable scientifique doit fournir au ou à la candidat.e la composition de l'équipe et les rôles, ainsi que les informations sur l'organisme gestionnaire

PIECES A JOINDRE A UNE DEMANDE

1. Projet de recherche détaillé : télécharger le modèle depuis l'interface Synto.
2. Lettre motivée du ou de la candidat.e, faisant acte de candidature, sur papier à en-tête, adressée au Comité Scientifique et Médical, avec signature originale.
3. Curriculum Vitae (CV)
4. Si applicable, liste des articles du ou de la candidat.e publiés dans des revues internationales à comité de lecture, liste des brevets, liste des rapports de recherche, avec références bibliographiques complètes (inscrire en gras le nom du ou de la candidat.e). Les articles sous-presse, en révision ou soumis cités doivent être accompagnés des accusés correspondants des éditeurs.
5. Estimation du coût détaillé du salaire conformément au profil du ou de la candidat.e (certifié par le ou la responsable des Ressources Humaines de l'organisme employeur) - Cf annexe 1 : modèle de grille de rémunération à titre indicatif.

Très important : en cas de décision favorable, seul le coût transmis dans le dossier sera appliqué, il ne pourra pas être réévalué.

6. Pour les projets se déroulant à l'étranger, renseignements sur la structure étrangère : en utilisant le modèle « Etablissement étranger - Formulaire d'information sur la recherche.docx »

* Le projet se déroule-t-il hors de la France ?

Oui

Non

* Pour les projets se déroulant à l'étranger, renseignements sur la structure étrangère

Gabarit : Etablissement étranger - Formulaire d'information sur la recherche.docx

7. Pour les demandes de financement nominatif dans le cadre d'une recherche clinique, le projet doit préciser les essais sur lesquels interviendra plus particulièrement le ou la candidat.e, en les replaçant dans le contexte des problématiques actuelles. En outre, seront à développer : les besoins du service pour développer ces activités nouvelles de recherche, la place qui sera occupée par le ou la candidat.e au sein de l'équipe de recherche et les missions au quotidien qui lui seront dévolues.
8. Organigramme de la structure de rattachement de l'équipe du porteur de projet
9. Si applicable, lettre d'acceptation ou de soumission au comité de protection des personnes
10. Pour les médecins et les pharmaciens, photocopie du diplôme de thèse en médecine ou en pharmacie (pour la reconnaissance de leur parcours, indépendamment de leur éventuel statut de doctorant.e).
11. Photocopie de la carte d'étudiant.
12. Lettre de soutien du directeur de Laboratoire ou de la structure d'accueil

Spécificités pour une demande de Financement de Thèse

Il vous sera demandé d'indiquer le compte Synto du ou de la Responsable scientifique, ce qui implique qu'**il ou elle doit posséder un profil Synto (si compte inexistant : à créer à partir du portail candidat)**.

Le ou la Responsable scientifique devra valider la demande à partir de son compte.

Attention : En l'absence de la validation du ou de la Responsable scientifique, l'applicatif Synto ne vous permettra pas de transmettre votre dossier.

VIII. Demandes de financement en parallèle

En cas de demandes déposées en parallèle à Sidaction et à d'autres financeurs (tout ou partie du même projet), il est indispensable de fournir toute précision utile à l'expertise financière du dossier et notamment les dates prévues de réponse du ou des financeur(s) sollicité(s).

IX. Modalités d'expertise scientifique multidisciplinaire.

Le Comité Scientifique et Médical de Sidaction (CSM) évalue les demandes aux équipes, selon les critères ci-dessous :

- Pertinence scientifique et/ou innovation.
- Approches (méthodologie, technique).
- Faisabilité.
- Profil de(s) équipe(s).
- Adéquation financière du budget présenté.

Le CSM portera une attention particulière à la motivation du ou de la candidat.e et à la cohérence du parcours. Pour chaque dossier, 2 rapporteur.se.s spécialistes de la thématique traitée sont nommé.e.s pour une évaluation détaillée (3 en cas de demande pour une même équipe > 250 000 €). Dans le cas où l'expertise n'existe pas dans le comité, une évaluation externe est sollicitée. Chaque dossier est ensuite présenté par les rapporteur.se.s en session plénière du Comité Scientifique et Médical, dont la composition est multidisciplinaire. Ce Comité discute de chaque dossier : de son volet scientifique et de son volet financier.

La composition du comité est consultable sur notre site :

<https://www.sidaction.org/wp-content/uploads/2026/01/sidaction-comite-scientifique-et-medical-27janv26.pdf>

Pour chaque dossier traité par le Comité, au terme des discussions, un avis collégial est donné. L'avis du Comité est présenté au Conseil d'Administration pour validation.

NOTA BENE : De manière anonyme, les commentaires scientifiques détaillés des évaluateurs.rices ayant analysé le projet ainsi que l'avis collégial du Comité validé par le Conseil d'Administration seront communiqués aux candidat.e.s.

X. La mise en place des contrats des jeunes chercheur.se.s

En cas de décision favorable à l'attribution d'un financement, les modalités de versement seront précisées dans le cadre d'une convention établie entre Sidaction et l'établissement d'accueil.

Il est important de noter que :

1. **Une période de carence de 2 mois au minimum est à compter entre la notification d'attribution du financement et la mise en place du contrat de travail par l'organisme employeur – pour toutes questions concernant la mise en place et le suivi des financements scientifiques, s'adresser à Nadia Abid : n.abid@sidaction.org**
2. Un.e jeune chercheur.se ayant obtenu un financement de 36 mois pour sa thèse pourra bénéficier d'un soutien de Sidaction pour la valorisation de ses travaux, notamment une participation à une conférence/congrès national ou international. Les conditions de ce soutien sont disponibles sur demande auprès de Simon Fretel : s.fretel@sidaction.org

XI. Engagement des bénéficiaires jeunes chercheur.se.s en thèse et du ou de la directeur.ice d'accueil

La date souhaitée de début de prise en charge doit être indiquée par le ou la candidat.e au moment de la demande – et ne peut aller au-delà de 6 mois après la date de notification.

Le ou la jeune chercheur.se s'engage à :

1. Consacrer son temps de travail au projet de recherche suivant les conditions établies (temps plein ou temps partiel).
2. Signaler à son employeur toute interruption de travail pouvant affecter le déroulement du projet (longue absence pour maladie, maternité, autre).
3. Informer Sidaction de tout événement pouvant affecter la réalisation du Projet.
4. Restituer les éventuels versements trop perçus en cas de renonciation ou interruption du financement.
5. Transmettre annuellement un rapport d'activité scientifique intermédiaire, et un rapport final en fin de financement. La transmission du rapport intermédiaire conditionne le versement des annuités ultérieures du Financement.
6. Mentionner le soutien financier de Sidaction dans toutes les publications et communications faisant référence au projet soutenu.
7. Présenter ses travaux lors d'un séminaire annuel ou, le cas échéant, de journées de travail, conférences ou sessions satellites organisées par Sidaction.
8. Aider Sidaction dans sa communication auprès du grand public.

Annexe 1 : modèle grille de rémunération

LIBELLE DE LA COTISATION	A payer	A déduire en	Taux % Part salariale	Charges Patronales	Taux % Part patronale
Traitemet brut					
Assurance maladie					
Solidarité vieillesse					
Vieillesse Totale					
Cotisation Vieillesse					
Allocations Familiales					
Cotisation Transport					
Accident du travail					
Vieillesse Plafonnée					
FNAL					
Ircantec A					
CRDS					
CSG					
CSG Déductible					
Contribution Solidarité					
Remb.domicile Travail					
TOTAL MENSUEL					

Coût mensuel employeur	
Net à payer (pour information)	

Coût annuel employeur	
------------------------------	--

COUT ANNUEL T.T.C.	
---------------------------	--

Les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par Sidaction. Elles sont destinées à la direction du pôle scientifique et aux tiers mandatés par Sidaction à des fins de gestion interne, pour analyser votre proposition de projet et prendre contact avec vous. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Conformément à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles ainsi que d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation, à la portabilité, d'effacement et post mortem. Vous pouvez adresser votre demande à la direction du pôle scientifique, Sidaction, 228 rue du Faubourg Saint Martin, 75010 Paris ou à notre Délégué à la Protection des Données dpo@sidaction.org. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour en savoir plus, consultez la page « Vie privée » sur www.sidaction.org.